



**CACIMA**  
SAINT-PIERRE ET MIQUELON



*Faire avancer toutes les  
envies d'entreprendre*

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024**





## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Alors que la page 2024 est tournée, les projets se poursuivent et s'il y en avait un à retenir, nous nous accorderions sur l'avancement du projet de réhabilitation de notre bâtiment principal au 4 boulevard Constant Colmay.

La Maison des entreprises va prochainement se refaire une santé et ce n'est pas du luxe après 40 ans et quelques menus travaux de modernisation réalisés essentiellement au rez-de-chaussée.

Notre objectif : vous accueillir dans un cadre simple et favorisant la concentration, la sérénité et l'efficacité.

L'appel d'offres diffusé en décembre 2024 lance la phase de conception qui concrètement devrait démarrer au cours de l'été 2025.

Nous avons hâtes de vous accueillir dans cette future Maison des entreprises et de procurer à nos salariés un environnement de travail confortable et motivant !

Bien sûr, de nombreux autres dossiers et actions ont été réalisés au cours de cette année 2024 afin d'accompagner les entreprises, les porteurs de projet et défendre les intérêts des TPE et PME locales dans une période perturbée par les différents conflits internationaux et une instabilité nationale qui permettent difficilement de se projeter. Ce rapport d'activités est un concentré des principales réalisations.

2025 sera aussi une année dynamique et constructive pour la CACIMA ! C'est là l'engagement que nous nous efforçons de tenir malgré les défis importants que nous devons tous relever pour l'avenir de l'archipel !

***Delphine DAGORT***  
***Présidente de la CACIMA***

# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Afin de poursuivre les actions, **une nouvelle convention a été signée fin 2023 entre l'ADEME et la CACIMA pour une durée de 3 ans.**

Ce financement d'un montant de 111 750 € permet de sensibiliser les entreprises aux notions de développement durable et de les accompagner pour le développement de pratiques vertueuses en matière environnementale.

La gestion des déchets de l'archipel reste encore problématique mais les éco-organismes se mobilisent et les comités déchets sont de nouveau actifs avec toutes les instances.

Ainsi, de nombreux projets se développent notamment avec **la création de filières REP** (responsabilités élargies aux producteurs).

Par conséquent, la conseillère hygiène sécurité environnement de la CACIMA doit d'autant plus faciliter les échanges entre les professionnels, les éco-organismes et les différentes instances.

Cette nouvelle convention permettra **d'étendre le champ d'intervention de la CACIMA** d'une part, sur **les questions énergétiques puis en matière de RSE** (Responsabilité Sociétale et Environnementale).

**LA REPRISE DES DÉCHETS DU BÂTIMENT ET DE L'AMEUBLEMENT**

## CONSIGNES D'APPORT

LES DÉCHETS PROFESSIONNELS DES FILIÈRES PMCB (BÂTIMENT) ET DEA (AMEUBLEMENT) NE SONT PLUS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTTERIE NI EN DÉCHARGE.

- INSCRIPTION**
  - Inscription en ligne
  - Acceptation des CGU
- ACCUEIL**
  - Rendez-vous à l'entreprise GIBERT FRÈRES
  - Indiquez à l'entreprise ce que vous apportez
  - Inventaire de l'apport
- PESÉE**
  - Pesez votre véhicule avec les déchets à l'intérieur à la carrière du fauteuil (route Iphigénie).
- DÉPÔT**
  - Déposez vos déchets triés dans les conteneurs mis à disposition
- PESÉE TRACÉABILITÉ**
  - Retournez peser le véhicule vide
  - Téléchargez votre attestation de traçabilité

**ATTENTION** La pesée est obligatoire pour tout apport. **ATTENTION** Seul les déchets triés peuvent être acceptés.

**INFORMATIONS**

- GIBERT FRÈRES**  
53 Route Iphigénie  
97500 Saint-Pierre  
Tel : 05 08 55 33 29
- HORAIRES D'OUVERTURE**  
Lundi-Vendredi : 9h à 13h
- CONTACT VALDELIA**  
0 800 300 620  
appel gratuit  
service disponible avant 13h30

**AUTRES FILIÈRES**

D'autres filières sont en création, merci de consulter les documents d'information et l'infilette diffusés par la CACIMA.  
Pour tous renseignements à propos des déchets acceptés à la déchèterie et à la déchetterie, merci de prendre contact avec le SERVICE GESTION DURABLE DES DÉCHETS DE LA MAIRIE DE SAINT-PIERRE.  
<https://www.mairie-saint-pierre.fr/fr/257-gestion-durable-des-dechets.html>

## TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES ET LES ENTREPRISES POUR POSITIONNER LA CACIMA COMME UN ACTEUR CLÉ DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

- 35 rencontres avec les professionnels.
- 34 participations aux projets et travaux pour la gestion territoriale des déchets et des ressources (12 réunions institutionnelles déchets, 7 rencontres avec les éco-organismes, 15 réunions avec d'autres instances).
- 5 participations aux comptes-rendus d'études et appels à projets.

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS VERTUEUX

- Plus de 10 accompagnements au montage de filières REP, réparation et réemploi permettant, en 2024, la labélisation d'une entreprise pour la réparation de vêtements et la création des filières REP pour la gestion des véhicules hors d'usage, des matériaux de construction et de l'ameublement.
- 1 développement de projet expérimental pour répondre à la problématique des déclarations des produits soumis à REP.

## INFORMER LES ENTREPRISES DE LA REGLEMENTATION, DES OPPORTUNITES ET DES ACTIONS REPRODUCTIBLES

- 19 articles pour la thématique ENVIRONNEMENT créés et diffusés dans les infolettres mensuelles de la CACIMA.
- 7 créations de supports de communication dont 1 guide, 2 flyers d'information, 3 affiches d'évènements et 1 support de formation.



## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### ANIMER DES ÉVÉNEMENTS

- Participation et **organisation de 6 évènements** pendant les temps forts du développement durable.
- Organisation de 2 ateliers incitatifs pour la réduction du gaspillage alimentaire.
- Organisation de 2 réunions d'information collectives afin de :
  - **favoriser la compréhension du rôle et des missions des éco-organismes et des éco-contributions;**
  - expliquer la mise en place de **nouvelles consignes de tri et d'apport des déchets.**

### FINANCER DES DIAGNOSTICS ENERGIE POUR LES ENTRPRISES

- Recherche d'un cabinet conseil sur le volet énergie.
- Négociation d'une convention d'intervention afin d'effectuer **19 diagnostics énergie** dans les entreprises intéressées.
- Recrutement des entreprises et préparation de la mission à Saint-Pierre.



### RÉCOMPENSER LES ENTREPRISES ENGAGÉES

- Participation au montage de la première édition du **prix de la transition écologique.**

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SUR L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ

**Afin de limiter les risques pour les salariés et les clients,** la CACIMA informe, conseille et accompagne les entreprises.

### GARANTIR LA MAÎTRISE SANITAIRE DES PRODUITS

- 1 audit hygiène conseil réalisé dans un établissement.
- **15 entreprises conseillées sur la maîtrise sanitaire** dont 3 ont bénéficié d'un rendez-vous hygiène d'installation afin de connaître les démarches règlementaires et les process sanitaires nécessaires à la création de leur activité.
- 1 entreprise accompagnée pour la rédaction de son **Plan de Maitrise Sanitaire.**
- 2 journées réservées aux **formations règlementaires spécifiques en hygiène alimentaire** pour un total de 6 personnes formées.
- **4 apprentis accompagnés au CFA** pour des cours de sciences appliquées de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année afin de garantir les bonnes pratiques d'hygiène dans leurs entreprises pour un total de 71 heures de cours dispensées.

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS

- **5 entreprises conseillées pour des questions liées au DUER** (document unique d'évaluation des risques professionnels) et 1 entreprise a bénéficié d'une visite sécurité.
- Participation à la réunion d'information collective sur l'amiante auprès des entreprises de construction et mise en place d'un groupe de travail avec la DCSTEP et la CPS.
- Amélioration générale des conditions de travail pour la CACIMA et le CFA grâce à la réactualisation du DUER et la création d'un **Plan d'actions d'amélioration.** Celui-ci est suivi tout au long de l'année et réévalué lors de la CSSCT (commission sécurité santé et conditions de travail).

# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SUR LE VOLET RESSOURCES HUMAINES

## RÉUNIONS DE REPRÉSENTATION THÉMATIQUES RH

La conseillère Ressources Humaines **participe aux travaux des différents groupes sur :**

- GPEC Territoriale (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences).
- CEFOM (Comité Emploi Formation Orientation Métiers).
- Réseau Hospitalité de la Collectivité Territoriale.
- Commission sur les métiers en tension de la Préfecture.
- PTITH (Plan Territorial pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés).

## REUNIONS D'INFORMATION

- Réunion **info amiante** – 14 11 2024 – partenariat DCSTEP.

## 3 OUTILS PRATIQUES RÉALISÉS POUR LES ENTREPRISES

- Guide pratique de l'installation à Saint-Pierre et Miquelon.
- Fiches « Salariat Étrangers ».
- Guide d'accueil du stagiaire en entreprise.

## ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS DES EMPLOYEURS SUR :

- Aide au **recrutement** (1)
- Gestion des **salariés grévistes** (1)
- Licenciement pour Faute grave (1)
- Démarchages lors du déplacement Miquelon (4) **présentation services RH et échanges sur les problématiques rencontrées**
- Accompagnements « courts » pour donner suite à des sollicitations téléphoniques (10) **(interprétation convention collective, droit du travail, etc)**

## ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEURS CFA :

- **15 entreprises dont 6 nouveaux dossiers** (gestion courante des dossiers et accompagnement de l'embauche jusqu'à la sortie des effectifs).



### PAR L'ENTREPRISE ÉTRANGÈRE QUI DÉTACHE UN COLLABORATEUR

- DÉCLARATION PRÉALABLE DE DÉTACHEMENT ET DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT**
  - ➔ Déclaration sur le site SPSI - Bienvenue sur SPSI | SPSI - Détachement de travailleurs - Déclaration préalable de détachement
  - ➔ Transmission de l'accusé de réception de cette déclaration à l'entreprise d'accueil à SPM.
- RESPECT DES RÈGLES SOCIALES** (pour une entreprise canadienne)
  - ➔ **Hors Québec :** Demande de certificat d'assujettissement à l'Agence des revenus du Canada - **demandez un certificat d'assujettissement au service recouvrement de la CPS.**
  - ➔ **Québec :** Demande de certificat d'assujettissement à Retraite Québec - **Retraite Québec - certificat d'assujettissement**
  - ➔ Transmission au service affiliation/accueil de la CPS : [accueil.cps@cacimapm.com](mailto:accueil.cps@cacimapm.com)

### PAR L'ENTREPRISE D'ACCUEIL À SPM

- DEMANDER UNE AUTORISATION DE TRAVAIL AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE** (sauf en cas de nationalité française) Au moins 15 jours avant l'arrivée du collaborateur étranger.
  - ➔ Compléter et signer le formulaire : « MT Mobilité.
  - ➔ Copie du passeport du travailleur étranger.
  - ➔ Facture ou contrat de prestation.
- VEILLER AU RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL FRANÇAIS**
  - ➔ Veille du respect de la réglementation française en terme du droit du travail (Durée, repos, salaire minimum, etc).
  - ➔ Veiller à la prise en charge des frais professionnels : repas, hébergement, transport, etc.
  - ➔ Si le salarié détaché reste plus d'un mois, les bulletins de paie doivent être délivrés et mis à disposition de l'inspection du travail.
- DOCUMENTS OBLIGATOIRES SUR LE LIEU DE TRAVAIL DU SALARIÉ CANADIEN** (liste non exhaustive)
  - ➔ Tous documents en lien avec le détachement.
  - ➔ Tous documents prouvant de l'activité dans le pays d'origine (contrat de travail, bulletins, etc).
  - ➔ Certificat d'assujettissement.
  - ➔ Tous documents prouvant du respect de la réglementation française (bulletin, relevé d'heures, preuves de prise en charge des frais d'hébergement, etc).

### CONTACTS

**CACIMA :**  
Virginie Chevin | 41 05 34 | virginie.chevin@cacima.fr

**DCSTEP :**  
Pôle Travail | 41 19 40 | 975-polen@dcstep.gouv.fr

**PRÉFECTURE :**  
Anne-Catherine Dissard | 41 10 37  
[reglementation@spm75.gouv.fr](mailto:reglementation@spm75.gouv.fr)

**CPS :**  
Service recouvrement et relation aux entreprises  
41 10 72 | [collaborants@accuspm.com](mailto:collaborants@accuspm.com)



## INFOLETTRE : 8 ARTICLES SUR LES ACTUALITÉS ET ÉVOLUTIONS RÈGLEMENTAIRES

- Les avantages en nature.
- Rupture Conventionnelle : Actualité 2024 suite à un arrêt de la Cour de cassation.
- Transition Pôle emploi vers France Travail.
- Dossier : Réforme Loi DDADUE – Acquisition de congés payés et maladie.
- Génération Y : Quel rapport au travail ?
- Actualités Sociales : Augmentations SMIC, Cotisations CPS, Plafonds SS etc...
- La charge mentale des chefs d'entreprise.
- La Marque Employeur : explication et promotion de formation.



## SOUTENIR LES EXPLOITANTS AGRICOLES ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

En 2024, le temps de la conseillère agricole, a été majoritairement consacré à deux dossiers importants pour la filière :

### LA POURSUITE DES TRAVAUX ET DE L'ÉCRITURE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE (PDAD) CE QUI A REPRÉSENTÉ :

- 23% du temps de l'agent dédié à l'écriture du projet.
- 3 réunions du Comité Technique Agricole dédiés au PDAD.
- 1 comité de pilotage de validation finale du PDAD.

### LES TRAVAUX SUR LE PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL, OUTIL FINANCIER DE MISE EN ŒUVRE DU PDAD :

- Obtention d'un soutien financier de 100 000 euros.
- 20% du temps agent sur le dossier.
- 4 réunions de travail avec 7 acteurs clés du PAT pour travailler sur le projet « lunch box ».
- 3 lycées agricoles partenaires pour favoriser l'accueil de stagiaires au sein des exploitations locales.
- 1 spot TV de promotion de l'agriculture et des produits locaux diffusé pendant 3 ans.

### 2 NOUVEAUX PORTEURS DE PROJET ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS DONT UN DOSSIER DE TRANSMISSION/REPRISE :

- 3 visios et 2 réunions de cadrage.
- 1 étude d'autodiagnostic.
- 1 plan d'entreprise « mon projet agricole ».

### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES EXPLOITATIONS :

- 7 accompagnements à la rédaction de demande de subventions.
- 2 appuis à la rédaction de note stratégique.
- 5 identifications des besoins en stagiaires/apprentis/main d'œuvre.
- 4 entretiens individuels sur l'évolution des dispositifs de soutien à la filière.

### ACCOMPAGNEMENT DE L'AFA SPM À LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ABATTOIR :

- 33 chevreaux
- 2 600 volailles
- 12 jours d'abattage



## SOUTENIR LES INITIATIVES À L'INTERNATIONAL

La CACIMA est **correspondante Business France** et **membre de la Team France Export**. Elle s'appuie sur l'expertise du réseau national avec ses correspondants Business France partout en France et dans le monde afin d'accompagner les initiatives locales.

L'archipel est également bénéficiaire des outils de la convention signée entre le ministère des Outre-mer et Business France.

Concrètement, **les entreprises peuvent solliciter la CACIMA pour les besoins suivants :**

- Recherche de salons professionnels
- Études réglementaires
- Appui aux démarches
- Suivi de dossier BPI
- Promotion des dispositifs d'aide au développement international
- Information sur le recrutement de VIE
- Aide à la recherche de partenariats
- Formation « l'Export »
- Aide à la recherche de financement
- Diagnostic « export »

En 2024, une première prise de contact avec les conseillers Business France USA (bureau de New York) et Canada (bureau de Montréal) pour le projet de développement régional des « Soft Drinks » pour la mise en place d'un plan d'action à visée 2026.



Deux entreprises ont bénéficié d'un **accompagnement financier Business France** pour des participations au **Mondial du Rhum à Paris** (Février 2024) et au **Boston Seafood** (Mars 2024).



## APPUYER ET VALORISER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT LOCAL

LA 10<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU SALON DES MÉTIERS D'ART ET PRODUITS DU TERROIR A RENCONTRÉ UN VIF SUCCÈS AVEC UNE PARTICIPATION RECORD DE 15 EXPOSANTS.

La population et les visiteurs de passage ont pu apprécier la **qualité des produits et réalisations de nos entreprises**. La variété des stands a permis à chacun de trouver son bonheur parmi les artisans et producteurs suivants :

- Bijoutier
- Maroquinier
- Luthier
- Cirier
- Peintre sur porcelaine
- Couturier
- Tressier textile
- Fabricant d'objets en papier
- Distillateur
- Producteur agroalimentaire

Cette année, la CACIMA a mis les moyens en choisissant de réaliser le salon sur le thème de Paris ; une ambiance des plus appréciées par les exposants et les nombreux visiteurs.

Rendez-vous les 21 et 22 novembre 2025 pour la 11<sup>ème</sup> édition.



### SOUTIEN À L'ASSOCIATION VITA'VILLE SPM

L'association des commerçants et artisans, Vita'Ville est un **outil de dynamisation et de partage pour les entreprises du secteur** qui permet d'offrir à la population des animations et actions commerciales tout au long de l'année.

La CACIMA a accompagné en 2024 la **réorganisation de l'association** qui a élu un nouveau bureau constitué de jeunes entrepreneurs et d'anciens adhérents.

La CACIMA participe aux assemblées générales de Vita'Ville, **soutient l'association dans la réalisation de sa communication et accompagne financièrement certaines actions à destination de la population.**





# APPUYER ET VALORISER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT LOCAL



LES COMMERCES VITA'VILLE CHEQUES KDO+ CONTACT



## Commerces d'ici

Découvrez ce que les commerçants de Saint-Pierre et Miquelon vous proposent !

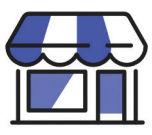
### GUIDE DES BOUTIQUES

Mise en ligne cette année 2024 du **premier guide shopping à Saint-Pierre & Miquelon.**

Ce guide recense par secteur d'activité toutes les enseignes commerciales et artisanales avec un descriptif des produits et activités proposées, les horaires d'ouverture ainsi que les coordonnées des boutiques.

Le guide présente également l'association des commerçants artisans Vita Ville et le dispositif KDO+.

Les consommateurs peuvent ainsi trouver sur un même site internet toute l'information relative à **l'offre commerciale disponible sur les deux îles.**



### TOUS LES COMMERCES

Retrouvez sur cette page l'ensemble des commerces inscrits dans l'annuaire. Les filtres ci-dessous vous permettent d'afficher les résultats par catégories et par îles.

**Filtrer par Catégorie**

- ADRESSE GOURMANDE
- ARTISANAT & SOUVENIRS
- BIEN-ÊTRE & BEAUTÉ
- DIVERS
- MAISON & LOISIRS
- PRÊT-À-PORTER & MODE
- RESTAURANTS & CAFÉS

**Filtrer par île**

- MIQUELON
- SAINT-PIERRE



**2 LAPINS**

Pizzas / Sandwichs / Traiteur / Plats à emporter


[En savoir plus](#)



**ACTI PLUS**

Prêt à porter / Chaussures / Sports et loisirs

[En savoir plus](#)



**ALMA**

Cosmétique / Bien-être / Bijoux

[En savoir plus](#)



# CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

## FORMATIONS DISPENSÉES EN 2024 :

### 8 formations proposées en CAP :

- CAP – Métiers de la coiffure (2 apprentis)
- CAP – AEPE
- CAP – Monteur en installations sanitaires (2 apprentis)
- CAP – Cuisinier
- CAP – Pâtissier

### dont 3 nouveaux CAP à la rentrée 2024 :

- CAP – Boulanger
- CAP – Esthétique cosmétique parfumerie
- CAP - Maintenance des Véhicules option voitures particulières
- 1 BAC PRO – Métiers du froid et des énergies renouvelables
- 1 BTS - Comptabilité Gestion

L'effectif des apprentis à la rentrée 2024 était de **12 apprentis**.

Trois apprentis ont dans le premier trimestre abandonné leur parcours, soit le CAP – Esthétique cosmétique parfumerie, le CAP – Cuisinier et le BAC PRO – Métiers du froid et des énergies renouvelables.



## MOBILITÉ DES APPRENTIS

Cinq apprentis ont rejoint leur CFA d'appartenance en métropole en janvier 2025 pour finaliser leur formation :

La CMA Pays de la Loire accueille trois de nos apprentis : le CAP-Pâtissier à Angers, le CAP-Maintenance en installations sanitaires à Laval et le CAP-Boulangier à La Roche-Sur-Yon.

La CCI Maine et Loire accueille sur le site d'Angers le CAP-Métiers de la coiffure et le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE).

Le CFA de la CACIMA est en partenariat avec ces deux CFA depuis sa création. **Un nouveau partenariat a été signé avec la CMA Nouvelle Aquitaine**, qui est prête à accompagner nos jeunes dès la prochaine rentrée.



## TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE :

- **2023** : trois jeunes ont finalisé leur formation, dont un n'a pas obtenu son diplôme. Deux d'entre eux travaillent sur l'archipel et l'une poursuit toujours ses études en apprentissage (après l'obtention de son CAP, elle a obtenu une mention complémentaire et est cette année en BAC PRO – Commerce, toujours avec nos partenaires).
- **2024** : les deux jeunes ont obtenu leur diplôme, l'un travaille sur l'archipel et l'autre poursuit ses études en Bachelor en apprentissage après l'obtention de son BTS-Tourisme.



# ACCOMPAGNER L'ENTREPRENARIAT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

## ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET

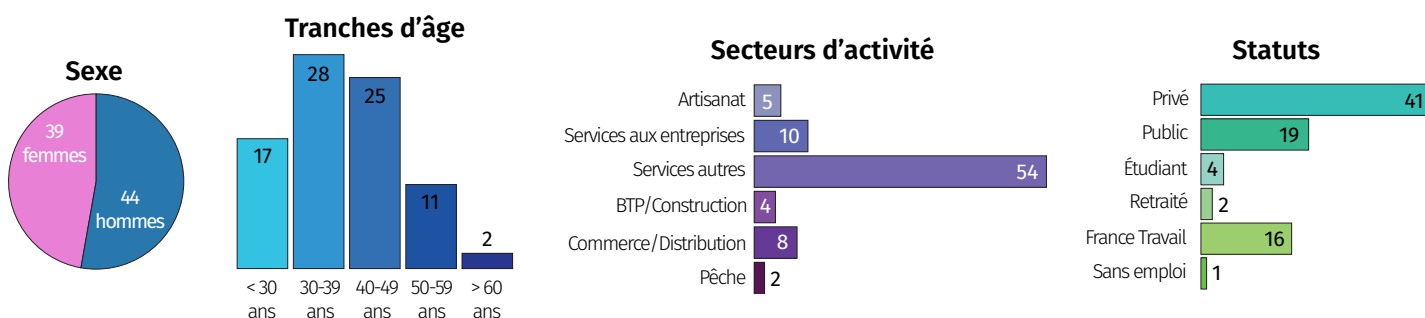
Un projet bien préparé est un projet réussi !

Les porteurs de projet trouvent auprès de la CACIMA un véritable soutien et un accompagnement pas à pas dans leurs démarches création d'entreprise. Guidés tout au long de la démarche, ils s'appuient sur l'expertise de leur conseiller afin d'élaborer leur plan d'affaires et envisager plus sereinement le démarrage de leur activité.

### Chiffres-clés :

- 83 porteurs de projet ont été reçus/accompagnés;
- 17 projets de financement accompagnés;
- 4 projets de reprise informés et accompagnés;
- 5 visites d'entreprises pour un accompagnement en gestion, commercialisation, marketing et transmission;
- 6 déplacements à Miquelon pour des rendez-vous création et suivi d'entreprise;
- 14 entreprises ont été accompagnées en suivi post-crétion.

### Profil des porteurs de projet :



### Dossiers d'aide au fret :

La CACIMA est également mandatée par la préfecture pour réaliser l'instruction des dossiers de demandes d'aides au fret. **4 dossiers d'entreprises** ont bénéficié d'une étude préliminaire afin de bénéficier de cette aide.

## ATELIERS ET INFORMATIONS

En 2024, en partenariat avec l'IEDOM, **7 ateliers « Gestion financière »** ont été planifiés sur Saint-Pierre. Taux de participation 80%. Le public était composé de porteurs de projets ainsi que de récents chefs d'entreprises.

En partenariat avec l'IEDOM et la Gendarmerie de Saint-Pierre et Miquelon, une **intervention de prévention des risques de cyberattaques dédiée aux entreprises** a été réalisée en Octobre 2024 lors d'un des ateliers de Gestion Financière.

## ATELIERS GESTION D'ENTREPRISE

L'IEDOM en partenariat avec la CACIMA convie les porteurs de projets et entrepreneurs à des ateliers **gratuits** sur la gestion d'entreprise.

<b>LE BILAN</b>	
31 Janvier	18h30-20h   CACIMA
<b>LE COMPTE DE RÉSULTAT</b>	
13 Février	18h30-20h   CACIMA
<b>GESTION DE TRÉSORERIE</b>	
12 Mars	18h30-20h   CACIMA
<b>SIG : LES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION</b>	
9 Avril	18h30-20h   CACIMA
<b>SOLVABILITÉ - RELATIONS BANQUES/ENTREPRISES</b>	
23 Avril	18h30-20h   CACIMA

## ACCOMPAGNER L'ENTREPRENARIAT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

### SOLLICITATIONS OFB - BESTLIFE30

Dans le cadre du projet **BESTLIFE30**, la Direction Outre-Mer de l'Office Français de la Biodiversité a sollicité la conseillère entreprise dans le cadre de la constitution d'un **comité régional d'évaluation** devant noter les projets reçus pour le territoire de Saint Pierre et Miquelon. Plusieurs réunions se sont tenues afin de procéder aux évaluations.

La CACIMA se voit de nouveau sollicitée dans le cadre du projet **BESTLIFE2030** sur l'année 2025. La branche locale de l'OFB sollicite également la conseillère dans le cadre du projet **TeMeUM** sur la partie **étude financière des dossiers**. TeMeUm est un programme de **soutien aux acteurs de la biodiversité** de tous les Outre-Mer Français, facilitant la mise en œuvre d'actions locales en faveur des écosystèmes terrestres, aquatiques et marins (bureaux d'études, associations, entreprises).

### ENCOURAGER L'ENTREPRENARIAT

Cette année, deux prix ont permis de **valoriser les initiatives locales** :

➤ **Le prix entreprendre à Saint-Pierre & Miquelon pour sa 15<sup>ème</sup> édition.**

Les lauréats sont M. Florian CAMBRAY pour son activité de prestation d'entretien à domicile pour les particuliers et entreprises, **SPM Nickel Chrome**, ainsi que mesdames Bénédicte SIOSSE et Léa RUAZ qui ont eu l'audace de s'associer pour créer **I Zoï**, un complexe sportif en plein Centre-Ville de Saint-Pierre. Trois autres entreprises ont été félicitées : Héloïse Urtizbera Ostéopathe D.O, La Rose Des Vents et Emilie Beau, psychomotricienne en libéral.



➤ **Le prix Archip'Elles** dont la première édition a été mise en œuvre grâce au concours financier de la Correspondante aux Droits des femmes.

Dans la catégorie **«Projet vert»**, c'est Agnès Dondicol qui est lauréate avec son entreprise **L'e-tableli** qui a pour vocation de donner une seconde vie aux meubles anciens.

Laura Bertrand, de la **Brasserie Artisanale de l'Anse** s'est vu remettre le prix pour la catégorie **«Ancrage»**, récompensant une entreprise implantée depuis plus de 5 ans.



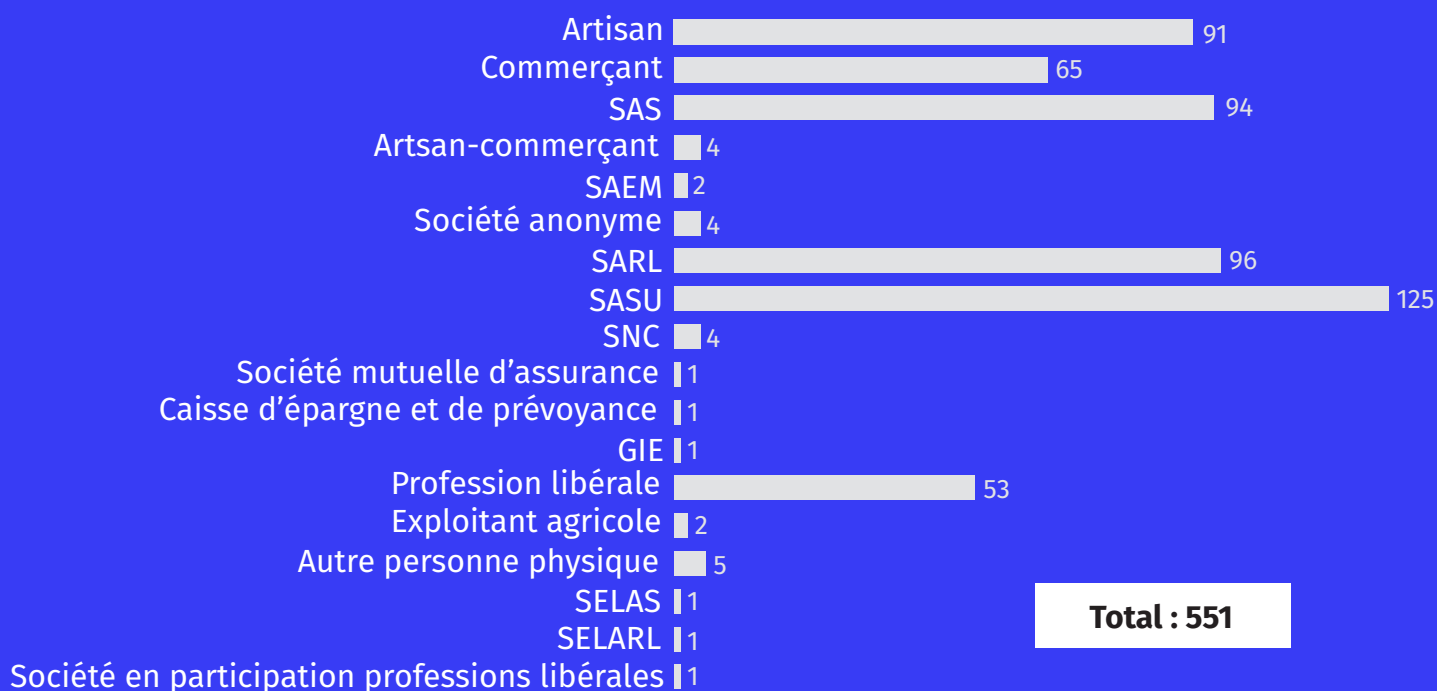
Le prix de la catégorie **«Ambition»** a été attribué à Annick Sane pour son entreprise **Ambulance Sane**. Enfin, le prix de la catégorie **«Innovation»** a été remis à Marine Roulet, pour son **cabinet de sexologie Sex'primer**.

Au total, ce sont **7 cheffes d'entreprise qui ont postulé** à cette première édition.

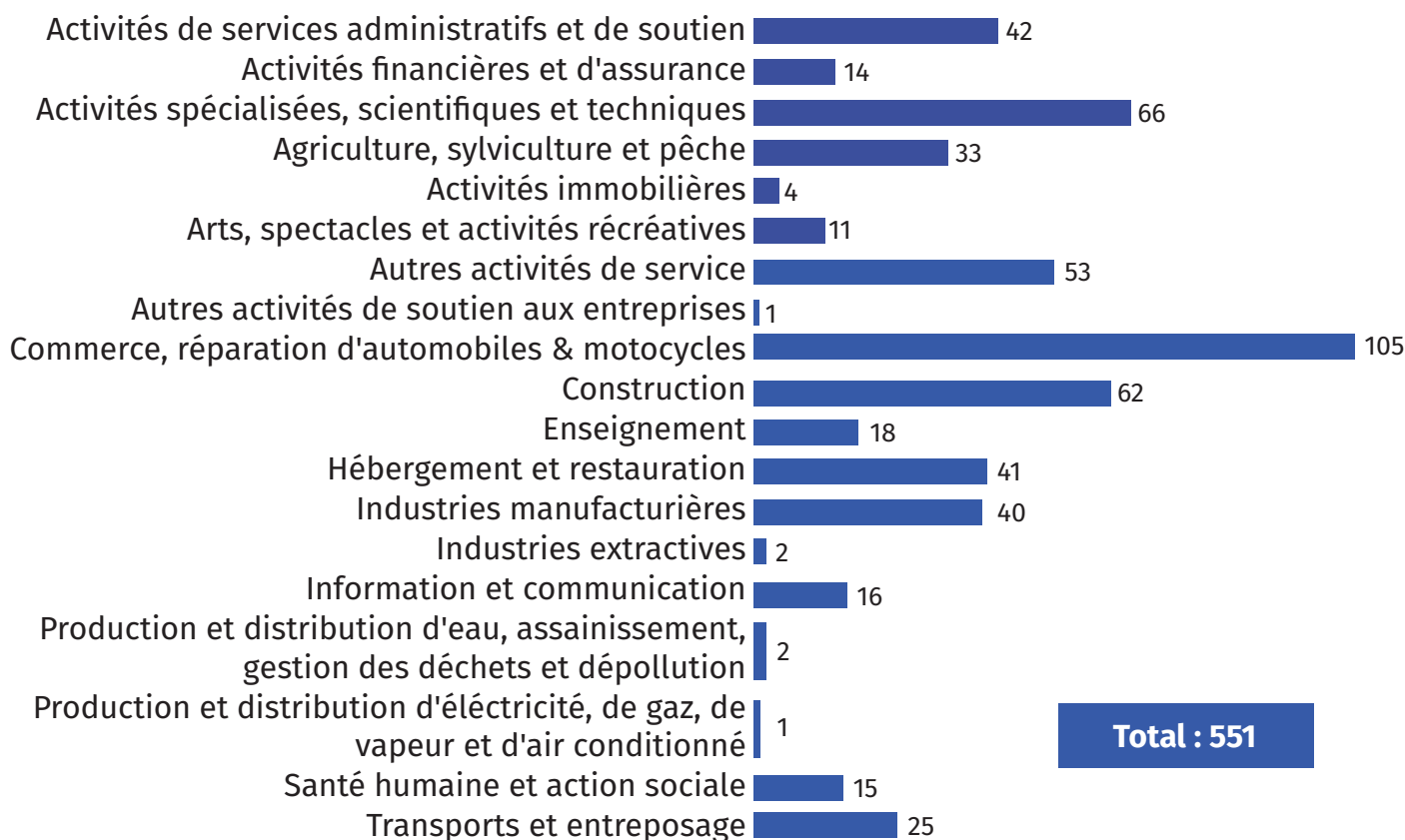
# STATISTIQUES ENTREPRISES ACTIVES EN 2024



■ Personne physique    ■ Personne morale



## ENTREPRISES RESSORTISSANTES DE LA CACIMA PAR STATUTS (2024)



## ENTREPRISES RESSORTISSANTES DE LA CACIMA PAR SECTEURS (2024)

## LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La deuxième phase de l'étude pour la création d'une agence réceptive, financée par la CACIMA, a été réalisée au cours de l'année 2024.

S'appuyant sur une **volonté collective de professionnels du tourisme** de structurer la commercialisation de forfaits touristiques et sur la nécessité de développer la fréquentation des établissements hôteliers au printemps et à l'automne, le cabinet *Protourisme* a établi avec les professionnels **une feuille de route et une étude économique** pour la création d'une agence réceptive associative.

Face au positionnement de la société *HDE* sur cette activité réceptive, les professionnels engagés dans le projet associatif ont fait le choix de laisser la place à l'entreprise nouvellement installée en considérant au regard du résultat de l'étude *Protourisme* que le volume d'activités ne permettrait pas de faire vivre deux structures.

Nous souhaitons donc **une longue et belle route à l'entreprise HDE**. Nous sommes confiants dans le développement touristique de notre archipel tant par l'aérien que par la voie maritime.

## MISSION IGF IGAS

Fin août, nous avons été sollicités par l'inspection générale des finances et l'inspection générale des affaires sociales pour être entendus dans le cadre d'une mission relative à l'évaluation des mesures de réduction ou d'exonération des cotisations sociales spécifiques aux outre-mer.

**Préparation des entrevues, recensement des éléments relatifs aux mesures de la LOPOM s'appliquant sur l'archipel, échanges avec la FEDOM, échanges avec les organisations patronales locales et veille sur l'évolution du dossier** ont permis de rester informés sur l'évolution des discussions avec le gouvernement dans le cadre des projets de loi de finances 2025. La CACIMA reste en veille sur ces questions importantes pour les entreprises ultramarines et bien entendu pour l'archipel.



© Cf - Direction Tourisme

## LA DESSERTE MARITIME EN FRET

Le sujet de la desserte maritime en fret de l'archipel est un sujet qui nécessite de travailler dans **la transparence et de manière objective entre tous les acteurs**.

Les importateurs de l'archipel maîtrisent les différentes modalités d'approvisionnement qui s'offrent au territoire pour conserver la régularité et maîtriser les coûts du fret. Certains ont expérimenté différents modèles et tous aujourd'hui s'accordent sur la nécessité de conserver un approvisionnement régulier par

le port d'Halifax.

La prise en compte des nouveaux acteurs présents ou à venir sur ce créneau de la desserte maritime en fret est indispensable. Toutefois, **la petitesse et la complexité du marché du fret constituent des éléments à intégrer dans toute nouvelle approche**.

C'est dans ce sens que la CACIMA interpelle et continue d'interpeller les autorités que ce soit l'état ou la collectivité territoriale sur **l'absolue nécessité d'ouvrir le dialogue sur ce dossier**.



© Jean-Christophe L'Espagnol

## TRAVAUX SUR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CACIMA

Après adoption par CCI France en mars 2024 du nouveau référentiel du règlement intérieur des Chambres de Commerce et d'Industrie, les travaux sur le règlement intérieur de la CACIMA ont démarré en lien avec le service juridique de CCI France.

Les adaptations ont porté principalement sur le [chapitre 6 du Règlement intérieur relatif à l'éthique, la déontologie ainsi que le dispositif de prévention des conflits d'intérêt](#) qui s'appuie sur les recommandations de l'AFA (Agence française anticorruption).

Ces outils juridiques posent clairement les [règles de fonctionnement et engagements de la CACIMA](#), de ses membres et de son personnel afin [d'anticiper et d'éviter toute situation de risque d'atteinte à la probité ou de conflit d'intérêt](#).

Le nouveau règlement intérieur ainsi que le code de conduite de la CACIMA ont été adoptés par l'assemblée générale du 27 novembre 2024 puis homologué par le préfet en février 2025.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET RÉHABILITATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL DE LA CACIMA : LA PHASE D'ÉTUDES

En mars 2024, la CACIMA a [signé le marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre](#) avec le groupement Grin Conseils international permettant ainsi d'engager les études sur le projet de rénovation énergétique et réhabilitation du bâtiment principal de la CACIMA.

En juin 2024, les élus de la CACIMA ont validé l'Avant-projet Sommaire puis ont accepté l'APD (Avant-projet définitif) en septembre. Le dossier proposé par le groupement Grin Conseils a permis d'atteindre les engagements en termes d'objectifs énergétiques et d'agencements des espaces.

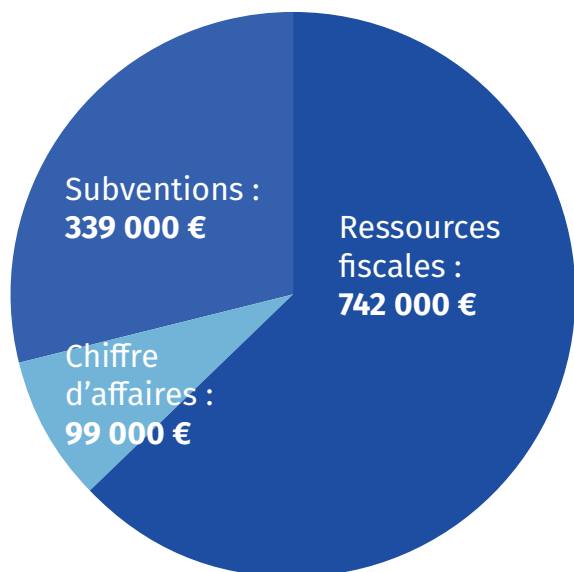
Ainsi, l'appel d'offres a pu être publié en décembre en 10 lots :

- Lot n°01 – Dépose, démolition, curage et désamiantage
- Lot n°02 – Gros-Œuvre et VRD
- Lot n°03 – Couverture
- Lot n°04 – Menuiseries extérieures
- Lot n°05 – Charpente, bardage, isolation par l'extérieur
- Lot n°06 – Menuiseries intérieures, Plâtrerie, Faux-plafond, Peinture, Revêtement de sol, Signalétique
- Lot n°07 – Electricité
- Lot n°08 – Plomberie Chauffage Ventilation
- Lot n°09 – Monte-personne
- Lot n°10 – Serrurerie

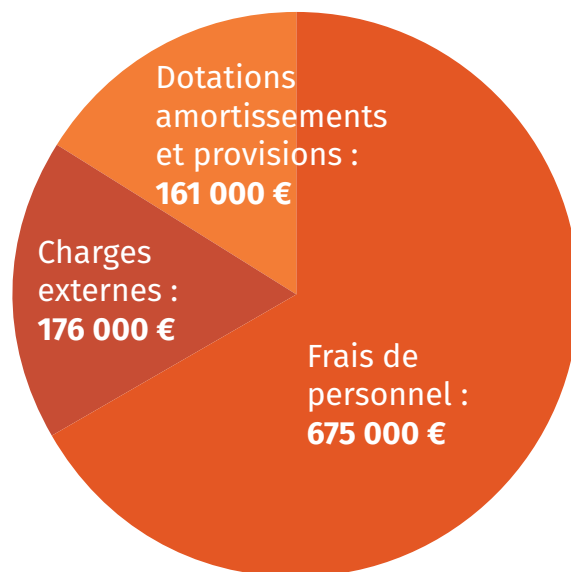
Les travaux sont prévus démarrer au cours de l'été 2025.



## BUDGET DE LA CACIMA

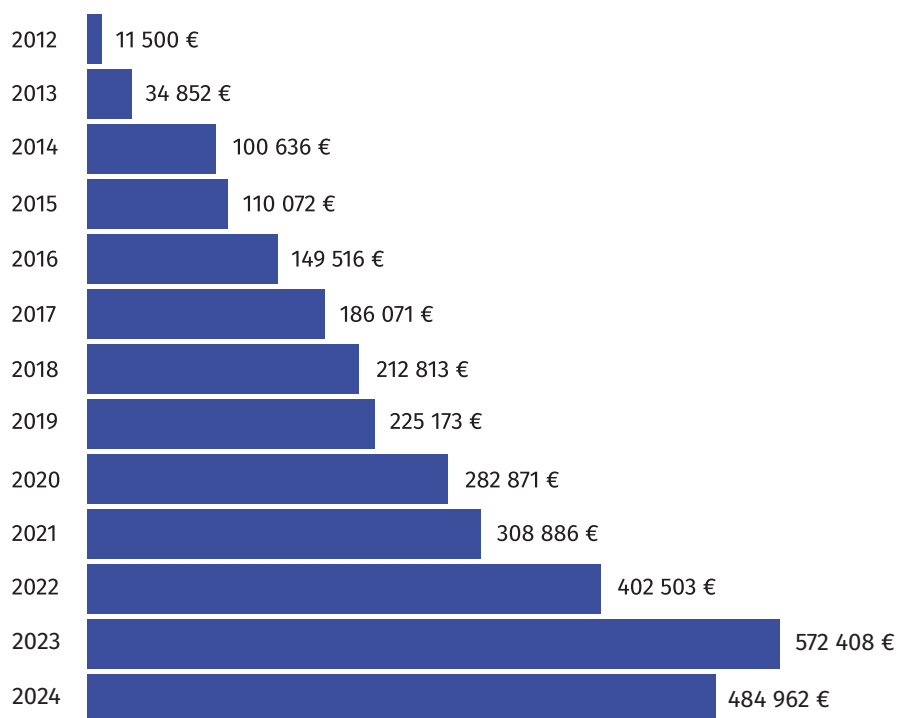


RESSOURCES



CHARGES

## STATISTIQUES KDO+



## CERTIFICATS ÉLECTRONIQUES

Délivrance de **16 certificats électroniques** en 2024 avec





**CACIMA**  
SAINT-PIERRE ET MIQUELON

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DE COMMERCE,  
D'INDUSTRIE, DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

4 boulevard Constant Colmay  
BP : 4207  
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON  
+ 508 41 05 30  
[contact@cacima.fr](mailto:contact@cacima.fr)  
[www.cacima.fr](http://www.cacima.fr)